

Le progrès chez les Acadiens a été lent et arriéré, dû à des circonstances d'isolement, car ils se sont établis dans des villes en Acadie, situées sur le littoral de la mer aux quatre coins de la province. Ils ont souvent aussi été victimes de timidité engendrée par le manque d'instruction, ce qui parfois les a retenus dans l'arrière-plan de la société. Mais ceci, c'est l'histoire du passé. L'Acadien ne vit plus dans le passé!

Il faut bien reconnaître que, chez les Acadiens, le développement a pris de l'ampleur depuis une vingtaine d'années. Grâce à une aide financière, le gouvernement fédéral, par l'entremise du Secrétariat d'État, a permis à la Nouvelle-Écosse, depuis 1970, de promouvoir l'éducation bilingue dans nos écoles secondaires et notre seul collège français, le Collège Sainte-Anne, qui ont entrepris les démarches nécessaires pour accélérer l'amélioration de la langue française chez les Acadiens. C'est bien cette langue française qui est le trait le plus caractéristique de l'Acadien. Donc, il est de toute importance qu'elle soit sauvegardée.

● (1510)

Dans cette même ligne d'idée, je cite un passage tiré du Rapport Graham de la Commission royale sur l'éducation, les services publics et les relations provinciales-municipales de la Nouvelle-Écosse, et je cite:

Nous avons entendu des arguments à la fois solides et éloquentes en faveur d'efforts plus vigoureux et plus efficaces destinés à assurer aux élèves acadiens la possibilité d'acquérir la capacité de communiquer et de conceptualiser en langue française. Le progrès dans ce sens était regardé comme indispensable à la préservation de la langue française et de la culture acadienne en Nouvelle-Écosse.

Nous sommes persuadés de la justesse de ces arguments. Il est juste et raisonnable que les Acadiens s'attendent de leurs écoles à ce qu'elles contribuent sérieusement au maintien et à l'avancement de cette langue et de cette culture qu'ils conservent depuis près de quatre siècles, et cela malgré des difficultés extrêmes. Il est évident que la Nouvelle-Écosse souffrirait une perte incalculable si le patrimoine de la culture acadienne disparaissait.

Je conclus mes remarques sur les Acadiens, honorables sénateurs, en disant que je ne partage pas l'opinion de ceux qui prédisent la disparition de la culture acadienne. Grâce à sa ténacité et son courage, le peuple acadien s'est adapté aux exigences de la vie moderne et il s'est assuré le droit à une place d'égalité avec toutes les autres races qui composent la mosaïque de la société canadienne.

[Traduction]

Honorables sénateurs, je sais gré à la motionnaire de son analyse du discours du trône. A mon sens, elle nous en a signalé les points les plus saillants et je n'ai nullement l'intention d'ajouter quoi que ce soit à ses remarques. Néanmoins, quelques-uns des points mentionnés m'intéressent de façon toute particulière.

Ainsi, je note avec plaisir dans le discours du trône le souci du gouvernement à l'égard des Canadiens de quelque milieu que ce soit, notamment en ce qui concerne le problème de l'inflation. La question de l'inflation est de première importance pour nous, des provinces Maritimes, où le niveau des salaires est inférieur à celui des autres provinces et où la hausse des prix fait souffrir bien des gens. Même si je ne crois pas que le gouvernement puisse mettre fin à l'inflation par voie législative, je pense que l'intérêt qu'il y porte, son rôle actif pour la combattre et,

surtout, la direction qu'il imprime dans ce sens seront d'un grand secours pour l'ensemble du pays.

J'ai été tout particulièrement frappé de la mention des pêches et des transports, car ils sont étroitement liés aux problèmes qui se posent en Nouvelle-Écosse, notamment dans le sud-ouest de ma province.

L'industrie de la pêche vient en premier lieu à mes yeux, parce que c'est la principale ressource des comtés de Shelburne, Yarmouth et Digby. Les prises dans ces comtés représentaient 43,5 p. 100 de la valeur totale des prises de la Nouvelle-Écosse en 1972. Cette année-là, selon les données publiées par le ministère des pêches de la Nouvelle-Écosse, dans son neuvième rapport annuel, la valeur des prises dans ces comtés se répartissait comme suit:

Shelburne	\$10,905,000
Yarmouth	\$10,794,000
Digby	\$ 7,544,000
Total	\$29,243,000

Le total des prises de la province cette année-là était de \$67,091,000.

Bien que ce chiffre semble supérieur à celui des années précédentes, dans le sud-ouest de la Nouvelle-Écosse nous nous inquiétons vivement de la tendance à la baisse du volume des prises. A titre d'exemple, je vous cite un paragraphe de ce même rapport:

Dans les annales des pêches de la Nouvelle-Écosse, au cours des trois ou cinq dernières années, on note une hausse des prix sur les marchés d'exportation (surtout aux États-Unis), une forte demande à l'étranger et dans le pays et la nécessité d'accroître chaque année, d'une façon ou d'une autre, les efforts pour maintenir le niveau des prises. Même si les chiffres révèlent que les prises annuelles de poisson en Nouvelle-Écosse n'avaient jamais atteint un total aussi considérable depuis 1965, le total annuel depuis 1968 indique une tendance à la baisse et, dans le cas de certaines espèces, la baisse a été considérable.

Je pense que vous comprendrez, honorables sénateurs, les raisons de mon inquiétude. Toute menace à l'industrie de la pêche en Nouvelle-Écosse constitue une menace à l'économie de base de ma région. C'est donc avec beaucoup de joie que je relève dans le discours du trône des preuves nombreuses que le gouvernement se préoccupe de la protection du contrôle de nos pêcheries.

● (1520)

Il y a beaucoup à faire dans le domaine du contrôle pour ce qui est de notre pêche hauturière. Nos pêcheurs voient leur avenir menacé par les flottilles de pêche étrangères qui s'installent au large de nos côtes et même parfois, selon certains pêcheurs, dans nos eaux territoriales. Pas plus tard que les 17 et 18 septembre, la presse provinciale faisait état de dégâts importants qui auraient été causés au matériel d'un pêcheur de l'endroit par des chalutiers étrangers. Un incident semblable s'était déjà produit en juillet dernier, mais les dommages étaient encore plus importants.

Inutile de dire que cette situation pose un problème fort grave. J'ai le plaisir de vous annoncer que nous l'avons portée à l'attention des responsables du gouvernement fédéral qui se livrent actuellement à une enquête et qui pourront, souhaitons-le, trouver un remède au problème.

La Conférence sur le droit de la mer qui s'est tenue récemment à Caracas n'a pas permis, comme nous l'espérons, de trouver des remèdes immédiats à tous les problè-